



Culture et formation me réclame de l'argent que faire?

Par **Cosette59**, le **17/08/2013 à 20:58**

Bonjour, voilà au mois de mars/ avril de cette année je m'étais inscrite à culture et formation j'ai voulu résilier car manque de temp donc j'ai envoyé une lettre de résiliation avec accusé de réception et la il me demande de régler 30% de la formation donc une somme qui s'élève à plus de 400€ après les appels auxquels je n'ai pa répondu il m'ont envoyé une lettre avec accusé de réception me disant que si je ne règle pa les 30% ils allaient mettre mon dossier au contentieux, mais personnellement je ne vois pas pourquoi je devrai régler une chose dont je n'ai jamais ouvert un livre. je ne sais pa quoi faire et sa me fais peur [fluo]merci[/fluo]

Par **Marion3**, le **18/08/2013 à 18:33**

Bonjour, rnrnQue dit votre contrat ?rnrnCdt

Par **Cosette59**, le **19/08/2013 à 12:31**

Bonjour, bein écoutez j'ai tout jeté à la poubelle mais je ne me souviens pa avoir eu de contrat justement. lorsque j'ai souscrit à culture et formation j'ai fait un premier règlement par carte bancaire par téléphone car après je devais envoyer un Rib pour que soit prélevé sur mon compte tout les mois que je n'ai pas envoyé car je ne voulais plus continuer par manque de temp et je me suis rendu compte que sa faisait un sacré investissement pour une formation. rnLa seule chose qui me reste c'est une copie de ma résiliation avec mon accusé de

réception.
La ce matin ils m'ont encore mît un message sur mon répondeur pour me dire que si je ne les rappelais pas pour régulariser mon dossier allait en recouvrement. Je ne sais pas quoi faire ece que je dois attendre ou malgres tout payer

Par **Marion3**, le **19/08/2013 à 17:52**

Si vous avez dû envoyer une résiliation, c'est que vous vous êtes inscrite: Vous dites d'ailleurs "j'ai souscrit à culture et formation".
Vous avez effectué un premier règlement, il y a donc bien inscription, donc un contrat.
Demandez leur copie du contrat. S'ils vous l'envoient, lisez bien ce qu'il y a d'inscrit concernant la résiliation.
Cdt

Par **Cosette59**, le **21/08/2013 à 15:13**

Je leur ai fait une demande de copie de mon contrat par mail hier toujours pa de réponse et aujourd'hui j'ai reçu une simple lettre de leur part de mise en recouvrement mais en accusé de réception

Par **Marion3**, le **21/08/2013 à 17:28**

Bonjour,
Avez-vous signer un quelconque document que vous leur avez retourné? Vous indiquez bien que vous vous êtes inscrite, donc il doit y avoir un contrat dans leque est indiqué, entre autres choses, le montant de ces cours et les dates auxquelles les règlements doivent être effectués.
A quelle date avez-vous envoyé votre lettre de résiliation ?

Par **Cosette59**, le **21/08/2013 à 18:04**

Bonjour,
J'ai envoyé ma lettre de résiliation avec AR le 08 juillet de cette année
Par contre pour le reste j'ai fait une grosse bêtise en mettant tout à la poubelle
Et je ne me rappel pa leur avoir retourné des documents que j'ai signé

Par **Cosette59**, le **05/09/2013 à 20:08**

Bonjour voilà après demande d'une copie de mon contrat a culture et formation avant tout règlement car après résiliation de mon contrat il me demandait le tiers de la totalité soit 467€, je n'ai jamais reçu de réponse de leur part ni copie de mon contrat. 2 semaines se sont écoulées sans nouvelles et la je viens de recevoir un mail d'une certaine madame Levan du service médiation qui me réclame le tier qu'il me réclame et que je dois régler avant le 15 septembre que dois-je faire sa me fais de plus en plus peur